



LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 26^E ANNÉE | N° 03 | JUIN 2019



© SWISS-FLY BORIS BRON

Photo de l'inauguration du Pré de l'Hôtel de Ville prise par Boris Bron à l'aide de son drone. La Municipalité le remercie vivement pour ce cliché magnifique !

VIVE LE PRÉ DE L'HÔTEL DE VILLE !

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Stationnement payant secteur « plages »	3
Rubrique spéciale : jardin	4-7
Agenda de l'été 2019	13
A votre service	15-16

Cette fois c'est fait. Le Pré de l'Hôtel de Ville a été inauguré, avec ses chemements, son nouveau mobilier. Cet évènement a réuni près d'une centaine de personnes au son des notes légères de la Guinguette d'Emile et Ginette.

La population a partagé l'apéritif offert et servi par la Municipalité. Ce moment de convivialité rappelait de manière festive la raison d'être de cette place : rassembler les Tapa-Sabllias, quel que soient leur âge et leur ancienneté dans le village.

Une concrétisation du vivre-ensemble qui se renouvelle tous les jeudis de 16h à 20h à l'occasion du marché hebdomadaire.

A nous tous d'entretenir ce lien !

Y. Rod

Le nom du « Pré de l'Hôtel de Ville » a remporté haut la main les suffrages de notre sondage, paru dans le dernier Tapa-Sabllia. La Municipalité a donc décidé de garder cette appellation et vous remercie pour votre participation !

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 29 avril 2019 où il a traité l'objet suivant:

Préavis accepté:

Préavis 2019/01 – Approbation des statuts révisés de l'ARRIBRU (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoise et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrioules et des Bruyères).

Préavis déposés pour la séance du 21 juin 2019

Préavis 2019/02 – Rapport de gestion de la Municipalité pour 2018 (dépôt du préavis et rapport).

Préavis 2019/03 – Rapport financier de la Municipalité pour 2018 (dépôt du préavis et rapport).

Date du prochain Conseil le 21 juin 2019 à 19h00

à la salle polyvalente

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Consulter la composition des commissions permanentes sur www.yvonand.ch/conseil

Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° d'août 2019

Délai rédactionnel	15.07.
Parution	15.08.

N° de septembre 2019

Délai rédactionnel	15.08.
Parution	15.09.

N° de décembre 2019

Délai rédactionnel	15.11.
Parution	15.12.

Impressum

Editeur responsable:
Commune d'Yvonand

Comité de rédaction:
E. Bigot, R. Dalla Piazza,
G. David, Y. Rod, C. Sutterlet

Mise en page: C. Sutterlet

Photos (sauf ment.):
Y. Rod, C. Sutterlet

Imprimerie:
Sprint votre imprimeur SA,
Yverdon-les-Bains

Animations musicales cet été

Notre Autorité a préavisé à titre d'essai et sur demande des établissements publics, les animations musicales en terrasse durant la période estivale, soit **entre le 29 juin et le 31 août 2019**, comme suit :

- En semaine, du lundi au vendredi, autorisation jusqu'à 23h00.
- Vendredi soir ou samedi soir, autorisation 1 fois par mois (et par établissement) jusqu'à 24h00 (sinon 23h00).
- Les dimanches soirs, autorisation jusqu'à 22h00.

La Municipalité tient à préciser que ces prolongations d'horaires pour la période estivale 2019 ont été motivées afin d'apporter une animation

touristique supplémentaire au sein de notre village mais pourraient être revus en cas de plainte fondée du voisinage.

Il a été d'ailleurs recommandé aux établissements de respecter impérativement les volumes sonores, voire de les limiter dès 22h00, heure légale de police.

Toute date d'animation projetée devra être soumise au préalable à la Municipalité.

Nous remercions d'ores et déjà la population d'Yvonand pour sa compréhension et espérons que la période estivale 2019 soit ensoleillée, festive et touristique !

La Municipalité

Le vélo-cargo électrique est là !

L'offre de partage carvelo2go de l'Académie de la mobilité SA du TCS et du fonds de soutien Engagement Migros est disponible depuis le 29 mai 2019 dans la Commune d'Yvonand. Grâce à cette offre, les habitants et les entreprises peuvent emprunter un vélo-cargo flambant neuf financé par la Commune d'Yvonand, soutenu également par l'Hôtel de la Gare d'Yvonand.

Pour pouvoir utiliser un carvélo, il suffit de le réserver sur le site internet www.carvelo2go.ch ou via l'app du même nom. Les loyers sont conçus pour être accessibles à une couche aussi large que possible de la population. La taxe de réservation est de 5 francs, puis on

paie 2 francs par heure. Le paiement du loyer horaire est suspendu entre 22 heures et 8 heures. Les membres du TCS et les détenteurs d'un abonnement demi-tarif carvelo2go à 90 francs paient la moitié du loyer.

Dans la Commune de d'Yvonand le vélo-cargo est géré par l'Hôtel de la Gare, se situant au centre du village, à l'Avenue du Temple 9. Il vous suffit de réserver la plage horaire souhaitée sur le site internet et de vous rendre au comptoir de celui-ci pour y récupérer les clés et la batterie du vélo électrique. Vous pourrez ensuite profiter pleinement du carvélo !

Informations & réservation :

www.carvelo2go.ch



Réception du carvélo en présence de (de gauche à droite) :

M. Dalla Piazza, Municipal, Mme Remache, Agenda 21, M. Schmid, chef de projet Carvelo2go, Mme Bigot, Municipale, Mme Guilloud, responsable Hôtel de la Gare.

Phase TEST : circulation à sens unique et stationnement payant dans le secteur plage des Pins, dès cet été !

Dès le 29 juin 2019, la Municipalité va mettre en place, dans le secteur « plage » à l'avenue des Pins, un stationnement payant ainsi que la mise en sens unique de l'avenue des Pins afin de sécuriser au maximum ce secteur fortement impacté par la circulation durant la période touristique. Cette décision découle de plusieurs années de réflexion et a pour objectif de réduire le nombre de véhicules dans ce secteur et de sécuriser au maximum les abords de la plage.

Les objectifs sont les suivants :

- Limiter et fluidifier la circulation en vue de garantir l'accès des véhicules d'intervention afin d'assurer une sécurité optimale.
- Favoriser la mobilité douce.
- Réglementer le stationnement.
- Répondre aux attentes de la population et des riverains.

Les mesures qui seront mises en place :

- Mesure expérimentale durant la période estivale 2019, du 29 juin au 15 septembre 2019.
- L'accès au ch. de la Plage et à la rue de la Menthue, depuis l'av. de Morgagne sera interdit aux véhicules motorisés, exceptés pour l'accès au camping et au restaurant de la Menthue ainsi que les riverains de l'ensemble de la zone et jusqu'à l'av. des Pins n° 7.
- Sens unique à l'Avenue des Pins avec accès depuis la Grève et sortie par le ch. de la Plage.
- Interdiction générale de circuler dans tout le quartier des Goilles, riverains exceptés.
- Stationnement payant sur l'ensemble de l'av. des Pins ainsi que dans les parkings contigus.
- Stationnement payant les samedis et dimanches, ainsi que les jours fériés, de 09h00 à 18h00 ; gratuit du lundi au vendredi.

- Paiement par un horodateur placé à l'entrée de la zone, dans le parking de la forêt (derrière le restaurant Le Colvert).

Le tarif est de CHF 1.- de l'heure, max. CHF 5.- pour 24 heures.

Important : pas de ticket, le numéro de plaque du véhicule devra être rentré sur l'horodateur.

- Paiement possible sur l'ensemble du secteur par les applications Parkingpay et Twint.
- Les vélos sont autorisés dans les deux sens, sur l'ensemble de la zone.

Pour que la fréquentation de nos plages reste un plaisir pour tous, la Municipalité compte sur le respect des mesures qui seront mises en place et de vous conformer aux directives des vigiles qui seront présents sur le secteur.

Elle vous remercie d'avance pour votre compréhension !

SECTEUR DES PINS - GESTION CIRCULATION & PARCAGE / mesure expérimentale du 29 juin au 15 septembre 2019

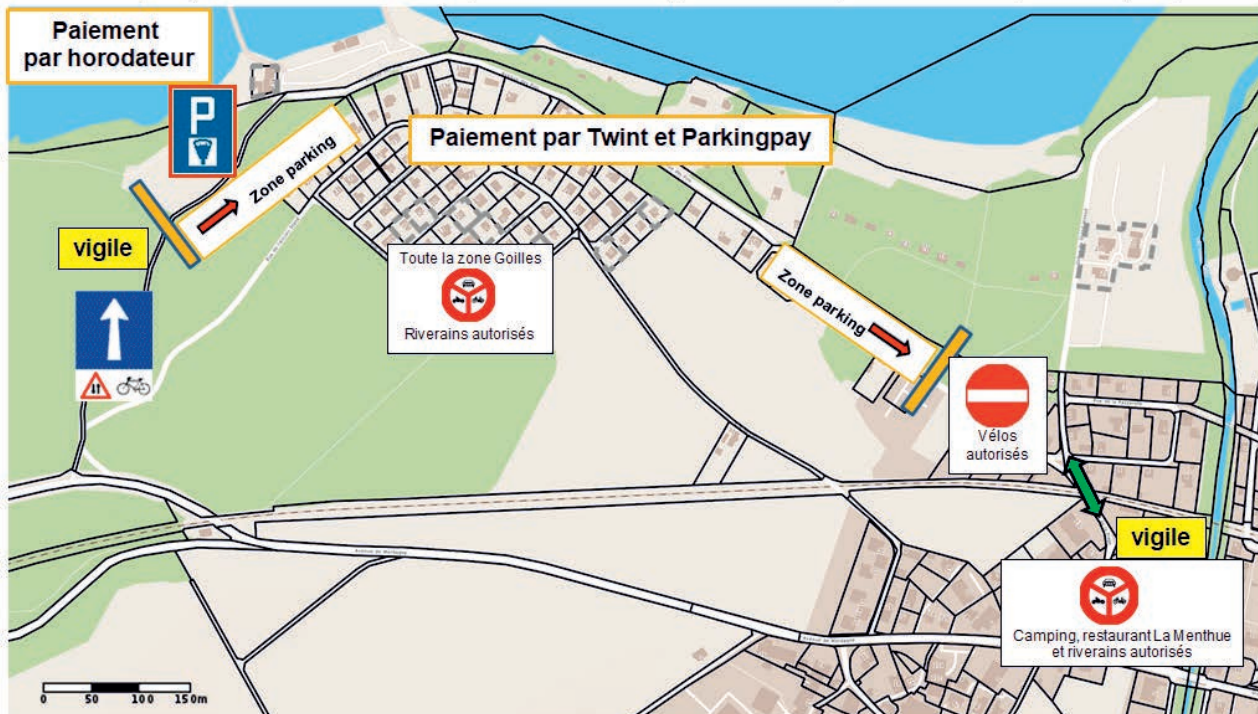
Accès Plages - 620 places : payant samedi et dimanche + jours fériés

Tarifs : CHF 1.- / h max. CHF 5.- / 24h

Gestion : par vigiles

Paiement : par un horodateur et applications numériques

Contrôle : par ASP et garde-parc



Quoi de neuf à la commune ?

Depuis le début de l'année 2019, le refuge du Lac est équipé de clés électroniques à l'instar de nombreux bâtiments communaux à Yvonand.

Ce système permet une gestion facilitée pour la conciergerie et l'administration communale. Il implique pour les utilisateurs de se conformer aux horaires de réservations car les portes ne s'ouvrent que dans ces créneaux. Il n'est plus possible de déposer son matériel avant ou de reporter les nettoyages au lendemain si votre réservation n'a pas été faite dans ce sens.

Dépôts sauvage en forêt

Cela aurait pu être de la simple terre d'un pot de fleur lancée dans la forêt de Grand-Genoud, il n'en est rien...

Ce dépôt de déchets sauvage tombe sous le coup de plusieurs règlements (voir ci-dessous), il est par conséquent totalement illégal et punissable. D'un point de vue environnemental, c'est un véritable désastre. Les micro boules de polystyrène que l'on trouve dans les potées du commerce sont extrêmement polluantes car elles ne vont pas se dégrader naturellement. Si elles sont prises par le vent, elles finiront dans un cours d'eau, un lac, puis dans les soupes de plastique des océans.

Le premier geste est de ne pas acheter de telles potées ou demander au vendeur que la terre soit exempte de billes de polystyrène et le cas échéant, cette terre polluée doit finir dans une poubelle : pas dans la nature, ni aux déchets verts de la déchetterie qui servent à produire du compost que l'on souhaite exempt de plastique.

De tels dépôts sont donc très polluants et nocifs pour la nature et sont passibles d'amende, en application du règlement communal sur la gestion des déchets : « Dépôt sauvage d'ordures en pleine nature, en forêts, talus, haies, lac, etc. : 1ère fois Fr. 300.00 francs + frais, c.

Pour toute récidive, soit dès la 2ème infraction le montant de l'amende est doublé + les frais, en application de la loi sur les contraventions. »

E. Bigot



Dispositions légales

- Règlement communal sur la gestion des déchets, article 21b et c
- Loi sur la gestion des déchets (LGD, RSV 814.11) et son règlement (RLGD, RSV 814.11.1)
- Plan cantonal de gestion des déchets, adopté le 2 novembre 2016 par le Conseil d'Etat
- Loi fédérale sur la protection de l'environnement (RS 814.01) et son ordonnance (RS 814.600)

Tonte des gazons

Nous vous rappelons que les dimanches et jours fériés légaux (Vendredi Saint, lundi de Pâques, Ascension, lundi de Pentecôte, 1^{er} août, lundi du Jeûne fédéral, etc.):



⇒ L'emploi des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est interdit ainsi que les jours ouvrables entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 20h00 jusqu'à 07h00. Le samedi cette interdiction court entre 12h00 et 13h00, et dès 17h00 jusqu'au lundi 07h00.

⇒ tous bruits de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui et tous travaux intérieurs et extérieurs bruyants sont interdits.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que les déchets verts tels que gazon, feuilles, etc, sont broyés et valorisés par un maraîcher de la région. Il est donc indispensable qu'ils ne contiennent pas de plastique, bouteille, ficelle, etc. (rien qui ne soit pas biodégradable).

La Charte des Jardins pour favoriser la nature et la biodiversité

Si, en passant dans la rue, vous voyez cette emblème affichée à l'entrée d'une propriété, c'est que ses habitants ont signé la Charte des Jardins et qu'ils ont pris l'engagement moral d'entretenir et d'aménager leur terrain pour favoriser la survie de la petite faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards... et la biodiversité en général.

La Charte des Jardins est un document

qui explique dix bonnes pratiques à adopter pour favoriser la nature dans un jardin. Ce n'est pas une liste d'exigences à remplir pour obtenir un label qui sera contrôlé, ni un document juridique: en la signant, on s'engage *morale*ment à en suivre les principes. Cet engagement se signale par cette emblème.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site :

www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins



SPECIALE : JARDIN

Feu bactérien

Le feu bactérien est une maladie particulièrement dangereuse pour quelques espèces botaniques.

La propagation de la maladie peut être évitée en ne touchant pas les plantes suspectes et en les annonçant à l'administration communale ou aux Services phytosanitaires cantonaux.

Plus d'informations sur le site du Canton de Vaud :

www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/feu-bacterien/

ACW | 2010

Plantes-hôtes du feu bactérien

Auteur: Eduard Holliger

Pommier et pommier d'ornement



Poirier, poirier d'ornement et Nashi



Cognassier



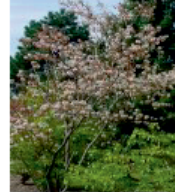
Aubépine épineuse, Aubépine rignonensis



Sorbier des oiseaux, alisier blanc, sorbier domestique, alisier de Suède



Amélanchier à feuilles ovales



Cognassier du Japon



Pyracanthe



Néflier

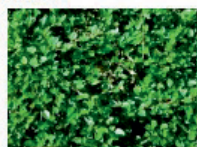


Néflier du Japon



Plantes interdites dans toute la Suisse

Cotonéaster sauvage, Cotonéaster horizontal ou Cotonéaster acuminatus



Photinia davidiana



Emondage des haies et élagage des arbres

Nous nous permettons de vous rappeler qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies

- ⇒ à la limite de la propriété
- ⇒ à une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas

Elagage des arbres

- ⇒ au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
- ⇒ au bord des trottoirs: à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers sont invités à se conformer à ces règlements et à effectuer les travaux nécessaires. Nos services effectueront des contrôles et prendront contact avec les propriétaires ne se conformant pas à ces règlements. Ces derniers sont à votre disposition au bureau communal.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre participation à la sécurité des usagers des routes communales.



Haies ou palissades ?

Pour se soustraire à la vue des passants ou des voisins, une séparation visuelle peut-être souhaitée. Ce besoin d'intimité doit pousser à la réflexion : haie, palissade, gabions. Que choisir ?

Si la palissade en plastique ou matériaux composites semble souvent la solution la moins coûteuse et la plus facile à mettre en œuvre, sa pose doit être mûrement réfléchie.

D'un point de vue visuel, pour les passants, ces murs de plastique ont peu d'intérêt esthétique, uniformisent le paysage et peuvent procurer un sentiment d'insécurité : que cache le propriétaire derrière sa palissade ? Si je me fais agresser, où pourrais-je m'enfuir ? Qui me verra... ?

A moyen terme, ces brise-vue se dégradent libérant des micro particules de plastique dans l'environnement, une pollution que l'on ne peut plus ignorer.

Si vous souhaitez absolument installer une palissade, pensez au bois, de la région si possible et n'oubliez pas d'y créer un passage pour les hérissons.

Votre haie de thuya moribonde peut aussi rester en place : vous pouvez l'utiliser comme support pour faire pousser du lierre qui reste vert toute l'année et dont les fruits nourriront les oiseaux.

Pour faire mieux, une haie d'arbustes locaux favorise la biodiversité et égaye le jardin. Je vous entends soupirer que l'entretien est fastidieux. Une haie diversifiée ne demande pas la

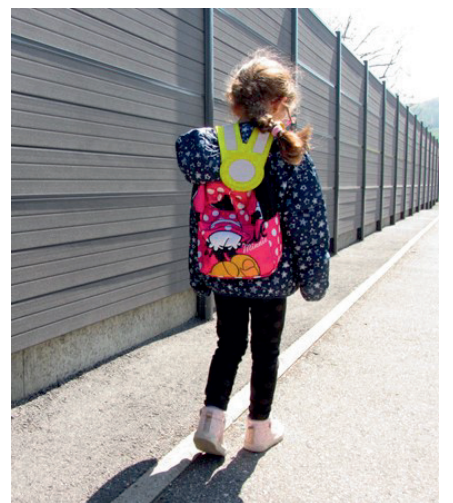
coupe au carré imposée par les haies de thuya : quelques coups de sécateurs bien placés la remettra dans le droit chemin. Les branchages récoltés ne doivent pas forcément aller à la déchetterie : avec un broyeur à vis sans fin (en trouve désormais des très résistants et bon marché ou votre voisin vous prêtera le sien), vous pouvez créer sur place votre couverture de sol. En effet, après séchage, les broyats peuvent être recyclés pour stabiliser les endroits de passages fréquents dans votre jardin, pour couvrir le sol de votre potager ou tout simplement rester au pied de la haie.

Une telle haie ne coûte pas cher : il est possible de prélever des rejets sur des haies existantes, de bouturer des tiges et ne nécessite pas forcément un investissement coûteux dans un garden center. Pensez au plaisir que vous aurez à récolter vos propres noisettes, à réutiliser les plus grosses branches comme support à haricots...

Le site de l'association la Maison Nature vous donne de nombreux conseils sur les variétés d'arbustes locaux ou encore la manière de créer votre haie.

Plus d'informations ICI : www.lamaisonnature.ch/le-jardin-naturel/haie-naturelle/

E. Bigot



Les piscines

Les beaux jours sont de retour et certains vont commencer à penser à leurs piscines.

Il est temps de vous donner quelques informations et quelques règles à appliquer dans certains cas.

L'exploitation des piscines et l'entretien des bassins d'agrément peuvent être à l'origine de la pollution d'un cours d'eau ou de la perturbation d'une station d'épuration, suite à une mauvaise conception des installations, une erreur de manipulation ou une négligence.

La vidange des eaux de baignade, le rinçage du filtre et le nettoyage du bassin sont en effet des opérations délicates, au cours desquelles la qualité, le

volume et la destination des eaux à évacuer méritent une attention toute particulière, compte tenu des produits chimiques généralement utilisés.

Il est donc important de connaître les règles en matière d'autorisation de construire et de prendre toutes les mesures nécessaires lors de l'exploitation et de l'entretien, afin de préserver l'environnement et les installations publiques de traitements des eaux.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans la norme DCPE 501 du Département de la Sécurité et de l'environnement sur le site www.vd.ch

Voici quelques règles concernant les diverses sortes de piscines. On mettra en avant surtout les piscines hors sol, de constructions légères et en tôle, les piscines auto portantes et gonflables.

Pour toute installation ou montage de piscine, une demande d'autorisation doit être faite au bureau technique. La Commune a prévu de faire un recensement cette année des piscines installées sur tout le territoire.

De ce fait, il est demandé à tous les propriétaires disposant d'une piscine fixe, à monter ou à gonfler, de bien vouloir l'annoncer courant de l'été au Bureau technique : technique@yvonand.ch

Un contrôle sera mis en place.

SPECIALE : JARDIN

Les différentes sortes de piscines :



Piscines enterrées
Mise à l'enquête CAMAC



Les piscines hors-sol
Construction en dur ou sur dalle béton.
Dispense d'enquête



Piscines semi-enterrées
Mise à l'enquête CAMAC



Construction légère
Autorisation municipale (sauf sur dalle en béton).
Pas besoin d'autorisation spéciale de la DGE sauf si elle n'est pas démontée chaque année. Aucune demande d'autorisation si moins de 5 m³



Construction en tôle
Autorisation municipale (sauf sur dalle en béton)
Pas besoin d'autorisation spéciale de la DGE sauf si elle n'est pas démontée chaque année. Aucune demande d'autorisation si moins de 5 m³



Les piscines auto-portantes
Avec ou sans système de filtration
Autorisation municipale (sauf sur dalle en béton)
Pas besoin d'autorisation spéciale de la DGE sauf si elle n'est pas démontée chaque année. Aucune demande d'autorisation si moins de 5 m³

Les piscines gonflables—Type Zodiac avec ou sans système de filtration



Autorisation municipale (sauf sur dalle en béton)
Pas besoin d'autorisation spéciale de la DGE sauf si elle n'est pas démontée chaque année.



Aucune demande d'autorisation si moins de 5 m³

Pour information une piscine de 5 m³ d'eau, c'est :

- Une piscine circulaire de Ø 2,8m avec une hauteur d'eau de 0.80 m (intérieur).
- Une piscine rectangulaire de 3.50 x 1.80 m avec une hauteur d'eau de 0.80 m (intérieur).

Entretien :

Il est important de bien entretenir sa piscine, de la nettoyer, de contrôler souvent la qualité de l'eau.

Vidange et lavage :

La vidange occasionnelle des eaux de baignades nécessite l'interruption de la désinfection **au minimum 48 heures** avant l'évacuation des eaux dans une canalisation d'eaux claires, afin que la teneur en chlore actif soit inférieure à 0.05 mg/l. Le débit doit être adapté à la capacité du milieu récepteur et ne doit en aucun cas transiter par un réseau de drainage.

Quant aux eaux de lavage du filtre (à sable ou à cartouche) et les eaux de net-

toyage du bassin seront par contre évacuées dans une canalisation **d'eaux usées**. En zone S de protection des eaux, cette dernière sera construite en polyéthylène à joints soudés électriquement.

Sécurité : les gestes qui sauvent :

- Apprenez à vos enfants à nager le plus tôt possible.
- Équipez toujours vos enfants de bouées ou de manchons.
- Conservez une perche et un téléphone à proximité afin de contacter les secours.

- Ne laissez pas vos enfants se baigner après un repas copieux.
- Si vous avez une piscine hors sol, retirez l'échelle après la baignade.
- Ne laissez pas les produits de traitement de l'eau à portée des enfants.
- Si vous en avez la possibilité, apprenez les gestes de secours à effectuer en cas de noyade.

Enfin, surveillez toujours vos enfants.

Portrait d'une nouvelle employée communale



« En 2018, j'ai décidé de changer de cap et j'ai quitté mon emploi et mon logement pour revenir à Yvonand ! ». C'est avec détermination que Carolane Sutterlet évoque son parcours de vie. Pour elle, vivre et travailler ici a toujours été une évidence. Arrivée il y a 20 ans à Yvonand, elle a suivi toutes ses classes au collège de Brit. Elle débutait ensuite sa vie professionnelle comme apprentie employée de commerce au sein de l'Administration communale, suivi d'une maturité professionnelle commerciale et de quelques années à travailler dans le domaine privé. Après un détour de 5 ans par la Ville de Prilly et un brevet fédéral de spécialiste en relations publiques en poche, elle a repris, en février 2019, le poste de secrétaire au Greffe Municipal.

« J'ai toujours eu à cœur de revenir à Yvonand »

Depuis le mois de février, un visage connu est venu compléter l'équipe du Greffe. Ancienne apprentie de l'Administration, Carolane Sutterlet vient de reprendre le poste de secrétaire au Greffe Municipal. Rencontre.

Après 9 ans, comment retrouvez-vous l'Administration communale ?

Ce qui a changé, c'est surtout le nombre d'employés et le volume de travail. Il faut dire qu'à la fin de mon apprentissage, le village comptait environ 2400 habitants. Aujourd'hui, nous sommes 1000 de plus ! Dans le village, s'il y a plus d'immeubles locatifs, il y a aussi de nouveaux commerces et un marché hebdomadaire qui offrent aux citoyens un cadre de vie idéal. L'évolution démographique de la commune est vraiment très visible.

Quelles sont vos tâches principales ?

Travailler au Greffe municipal, c'est avant tout assurer de nombreuses tâches administratives pour que les dossiers ou questions des citoyens reçoivent une réponse rapidement. C'est aussi préparer les séances de la Municipalité et assurer le suivi des décisions.

Grâce à mon expérience acquise à Prilly, j'aimerais pouvoir développer les outils de communication et renforcer

l'information à la population. Je m'occupe du journal communal, le *Tapa-Sabllia* qui est un bon vecteur avec le site internet mais l'organisation d'événements est aussi un bon moyen de rassembler les citoyens. L'inauguration du Pré de l'Hôtel de Ville en était un bon exemple. Yvonand étant très touristique notamment durant la période estivale, je me réjouis de participer à son développement et pouvoir proposer tant à notre population qu'aux touristes, quelques nouveautés !

Pour finir, avez-vous un endroit de prédilection à Yvonand ?

J'aime beaucoup me balader autour du village, entre le lac et la campagne. Je me dis chaque fois que nous sommes vraiment privilégiés de vivre dans une localité qui offre tant de possibilités d'activités sportives et dont les plages ont une réputation nationale. Fêrue de paddle, j'ai hâte de pouvoir retourner au lac dès que la météo le permettra !

Y. Rod

A chaque numéro, Carolane proposera une balade autour du village. La première vous emmène à la Colonne Romaine (voir encadré ci-dessous).

Balade 5 km entre eau et terre

Au départ du centre du village, prenez la direction du port d'Yvonand par la rue du Lac afin de profiter de la quiétude des zones résidentielles bordant la Menthue.

Longez le chemin pédestre à travers la forêt de l'avenue des Pins pour déboucher à quelques pas du Port. Ensuite, prenez la direction des chalets des Goilles afin de revenir vers le début du village et déboucher sur la route cantonale en face du restaurant Vivi Kitchen. A droite du Garage Beney, vous pourrez emprunter le chemin de la Cua menant à la Colonne Romaine d'où vous aurez une jolie vue sur

Yvonand. Redescendez tout droit en direction de l'entrée d'Yvonand et passez devant le Collège en Brit puis revenez au centre du village.

Une belle balade de 5 km qui vous fera découvrir les abords du lac, la proximité de la forêt et des champs du côté de la Mauguettaz.

A faire à pieds ou à vélo. Accessible à tous.

C. Sutterlet



Agenda 21

Arrachage Impatience suite

Au printemps 2018, nous avons entamé la chasse aux impatiences glanduleuses, plante invasive très prolifique. C'est encore tôt pour voir le résultat et nous pourrions dès cet été le constater.

Cette année, nous allons concentrer nos efforts sur la zone près de la Step.

Samedi 22 juin à 8h30 au Camping de la Menthue, café-croissant vous attendent, puis distribution de gants et on poursuit notre travail. Vers midi, nous partagerons un repas offert, au Barathym.

Inscription à la journée du 22 juin

Merci de vous inscrire au plus tard le 10 juin par courriel, SMS, ou téléphone à :

suzanne.remache@infomaniak.ch

ou au 076 386 12 37

Boîte d'échange de livres et réparation vélos

Grâce à l'implantation d'un cabanon sur le Pré de l'Hôtel-de-Ville, les employés communaux ont pu réinstaller la boîte d'échange entre voisins et la bikelabstation, entièrement rénovée.

Pour rappel, la boîte d'échange est dédiée uniquement aux livres. Pour tout autre objet, la ressourcerie des Vursys est à votre disposition.

La bikelabstation est maintenant à l'abri des intempéries, ce qui va grandement limiter sa détérioration.



Un nouveau GITE pour le tourisme Tapa-Sabllia

Afin de renforcer les interactions entre les offices du tourisme régionaux et leurs partenaires locaux, cinq groupements d'intérêt touristique et économique (GITE) ont été créés entre 2016 et 2018.

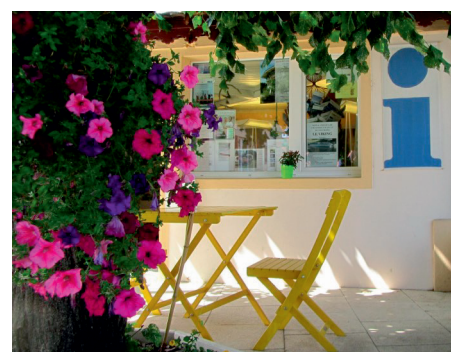
Afin de renforcer le rayonnement et l'économie touristique de la région et dynamiser les collaborations sur le terrain, cinq « Groupements d'Intérêt Touristique et Economique » (GITE) ont été créés entre 2016 et 2018. Ils se composent de représentants des Municipalités, de la Commission Tourisme de l'ADNV, des Offices du tourisme locaux, ainsi que des différents secteurs touristiques. Les membres se réunissent au minimum 3 à 4 fois par année et traitent des problématiques rencontrées sur le terrain, des questionnements des prestataires, des propositions de projets ainsi que des actions en cours.

Le GITE Yvonand-Menthue

A Yvonand, le GITE Yvonand Menthue a été créé le 28 juin 2018. Son comité, géré par l'Office du tourisme local, se compose de 7 membres dont 3 des villages voisins. Lors de la première réunion du GITE Yvonand Menthue, une liste exhaustive des attraits d'Yvonand et des thématiques à mettre en avant a été établie et priorisée.

Proposer un projet

Vous avez un projet lié au tourisme ? Proposez-le à l'Office du tourisme au 024 430 22 02 ou par email à l'adresse tourisme@yvonand.ch.



YVONAND

Manifestations estivales

10 JUILLET À 21H45, CINÉMA OPEN AIR
À LA PLAGE DES PINS
FILM : MAMMA MIA !

16 JUILLET, ATELIER BOOMERANG
SUR LE PRÉ DE L'HÔTEL DE VILLE

24 JUILLET À 21H45, CINÉMA OPEN AIR
À LA PLAGE DES PINS
FILM : ALICE AUX PAYS DES MERVEILLES

7 AOÛT À 21H30, CINÉMA OPEN AIR
À LA PLAGE DES PINS
FILM : LE GRAND BAIN

Pour plus d'informations :
Office du tourisme Yvonand Menthue
Avenue du Temple 15 - 1462 Yvonand
+41 (0)24 430 22 02
tourisme@yvonand.ch
www.yvonand-tourisme.ch



Les visites à la ferme

Dans l'édition d'avril, vous aviez pu découvrir la visite à la ferme des 3-4P/23 de décembre avec la découverte des différentes races de vaches et le vocabulaire spécifiques à celles-ci ! En deuxième partie de la rubrique, les 3P/21 nous faisaient découvrir leur rencontre avec les poules, qui a eu lieu en février 2019 !

Dans cette édition, les 5P vous présentent leur travail sur les cultures, ils se sont rendus à la ferme accompagnés par leur enseignant habituel et

encadrés par Sarah Challandes, exploitante du domaine et sa sœur Annie Challandes, enseignante primaire à Yvonand !

Pour rappel ces visites donnent l'occasion aux enfants de :

- découvrir des animaux et cultures de la ferme
- comprendre comment certains aliments sont produits
- faire des expériences scientifiques

- observer les changements entre les différentes saisons
- mettre en pratique ce qu'ils apprennent en classe
- être en plein air et mettre les mains dans la terre
- respecter les règles de sécurité et développer un comportement adéquat

Ce sont environ 140 élèves cette année qui prennent part avec joie et curiosité aux différentes activités.

Du point de vue des élèves de 5P

Souvenirs de la visite d'automne, par Matt et Zoé

Thème de la visite : Les récoltes (pommes et maïs)

Mercredi 12 septembre, je suis allé à la ferme de La Mauguettaz, la ferme de Sarah. Ce jour-là, il y avait plein de pommes, nous avons tous dit « ooooooooooh » ! Alors moi, j'ai demandé :

On pourra manger les pommes ?

Elle a dit « oui » alors moi j'étais content. Ensuite, elle nous a dit :

On va aller dans le champ de maïs, il y a un labyrinthe.

Et moi quand j'ai entendu le mot « labyrinthe », je me suis dit :

Ça va être génial !

Et c'était génial. Nous devons faire

des postes. Quand nous avons fini le labyrinthe, nous avons mangé notre récré. Après, pendant que les autres faisaient du jus de pommes, nous on récoltait du maïs et quand les autres ont fini le jus de pommes, on a échangé. Quand on a aussi fini le jus de pommes, Sarah nous a dit :

Fini pour aujourd'hui !

Matt, 5P/23



Je suis allée à la ferme avec ma classe. On a pu faire du jus de pommes. C'était vraiment génial. Au début, on a coupé les pommes en deux. Une fois qu'on les avait toutes coupées, on les a mises dans un filet. Ensuite, on a mis le filet dans une machine avec une manivelle pour compresser les pommes. On devait tourner la manivelle à deux. Quand on tournait la manivelle, il y avait du jus qui sortait d'un tuyau et qui coulait dans une carafe. Quand on avait fini de tourner, on devait verser le jus dans une bouteille et on a pu le prendre à la maison. C'était vraiment génial.

Zoé, 5P/23

Ce que retiennent les élèves de la classe 5P/21...

La dégustation de pommes

Notre classe était la famille des *Fabacées*. Nous avons goûté quatre sortes de pommes : la Gala, la Boscoop, l'Elstar et la Diva. « Et c'est rigolo car c'est le prénom de la chienne de ma grand-mère » fait remarquer Elsa. Les pommes avaient différents goûts, elles étaient acides/sucrées ou juteuses/farineuses.

Puis on a dessiné une branche de pommier et on a mis les dessins dans l'enveloppe de la famille des *Fabacées*.



Sara, Elsa et Manon

La cueillette des pommes

Quand on cueille des pommes, il faut tirer les pommes vers le haut et non vers le bas. On utilise une grosse machine que l'on appelle « la cueilleuse » ou « la Marchesi » pour cueillir des pommes qui sont très hautes. Il ne faut pas taper les pommes car sinon elles ne sont plus vendables.

Les pommes poussent sur des arbres. On a aussi fait une expérience. On a coupé une pomme en deux puis on a sprayé les deux parties avec de l'iode. La couleur change et on peut donc savoir quelle quantité d'amidon il y a dans la pomme. L'amidon détermine la maturité de la pomme.

Après la récolte, on met les pommes dans des grosses caisses en bois. Elles sont ensuite stockées au frais.

Edgar et Gaëtan



Le labyrinthe de maïs

Nous sommes entrés dans un labyrinthe de maïs dans lequel nous attendaient 4 postes.

Poste 1

On a goûté des sirops : thym, fraise, framboise, coing.

Poste 2

On a goûté du miel et du sirop d'érable et c'était bon ! Il y avait aussi de la raisinée et du caramel.

Poste 3

Nous avons senti des bocaux, quelles odeurs ! Menthe, Thym, Basilique, Ciboulette et Romarin.

Poste 4

On nous a montré une betterave à sucre qui pesait un kilo.

Sara, Elsa et Manon

La confection du jus de pommes

Nous avons eu la chance de fabriquer du jus de pommes. Pour cela, il fallait découper des morceaux de pommes avec une planche et un couteau, il y avait au moins cinq enfants à ce poste.

Ensuite, il a fallu broyer les morceaux de pommes, trois enfants étaient à ce poste-là. Il y avait deux enfants qui tenaient la broyeuse et le troisième enfant faisait tourner la manivelle.

Puis il a fallu presser les pommes avec le pressoir et trois enfants étaient aussi à ce poste.

Il y avait deux enfants qui pressaient et puis l'autre tenait un pot pour récupérer le jus de pommes.

Nous avons pu déguster ce très bon jus de pommes tout frais !

Stella et Emma



La machine à patates

Il y avait une machine à patates dans le champ de patates. Le champ était grand et on a pu ramasser des patates. On a pu monter sur la machine à patates. On pouvait aller sur le tracteur. On a trié les patates pour les séparer des cailloux.

« J'ai même pu conduire le tracteur » dit Manon et « chacun a pu prendre une patate avec lui, c'était génial » renchérit Sara.

Sara, Elsa et Manon



Visite de novembre, au Centre Agricole d'Yvonand...

Les céréales

Nous avons fait des jeux d'observation sur les céréales pour les identifier.

A l'arrivée des céréales, on les pèse sur une balance. Après les céréales passent dans la soufflerie qui enlève les chénis légers. Ensuite les céréales passent dans le tamis, il enlève les cailloux et évite le mélange des céréales.

Pour finir, on les transfère dans le bon silo grâce au tableau de commande.

Nous avons observé les céréales suivantes : colza, tritcale, engrain, maïs, épeautre, seigle, blé, avoine et orge.

C'ETAIT SUPER COOL !!!

Demyan et Robin

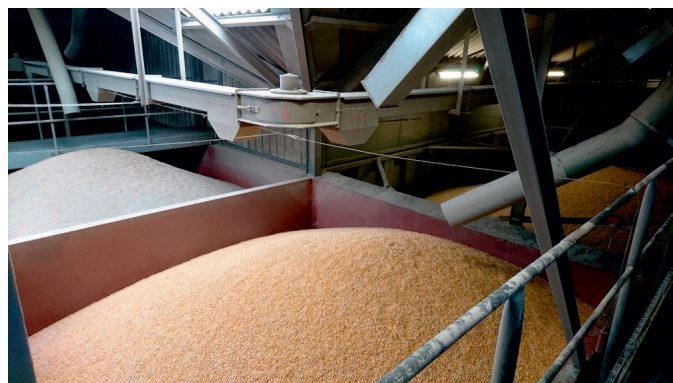


Les gens rencontrés

Sylvain, Jean-Luc et Dominique doivent nettoyer chaque année les silos. Ils doivent faire plusieurs tâches. Ils s'occupent des commandes, ouvrir les bonnes vannes pour que le blé aille dans le bon silo, peser les tonnes de céréales, entretenir les machines. « C'est plus difficile que les tâches à la maison ! » déclare Océane.

Un silo est très haut. On peut mettre beaucoup de blé ou de colza. Les personnes doivent nettoyer les silos avec un masque.

Océane et Tess



Les silos, ce qui nous a impressionné !

« Ce qui m'a impressionné, c'est que les silos sont très profonds et qu'ils peuvent contenir 250 tonnes et d'autres 5 tonnes. », raconte Elias.

« Le tableau de commande peut diriger les céréales en ouvrant les portes des silos, ça m'a impressionné ! », s'exprime Nicolò.

« Ce qui m'a impressionné, ce sont les tuyaux et les machines. », déclare Alessio.

« Ce qui m'a impressionné, c'est la grandeur et la hauteur des silos. Les silos contiennent énormément de graines. », dit Yahia.

Les silos sont nettoyés une fois par année. Les employés vident les silos pour les nettoyer en ouvrant les vannes. Les silos sont numérotés pour les reconnaître.

Nicolò, Alessio, Yahia et Elias

Grimper... Un rêve devenu réalité

Lorsqu'on les laisse faire, les enfants grimpent spontanément. C'est pour eux une aventure, un autre point de vue sur ce qui les entoure, un moment de sensations fortes.

Je remercie nos municipaux Madame Bigot et Monsieur Lecourtier qui ont soutenu mon projet ainsi que les membres de l'ASIYE qui ont accepté l'installation d'un mur d'escalade dans un couloir de l'école de Brit, ceci pour nos élèves de la 1P à la 6P ainsi que pour l'accueil de jour.

Un bel outil pédagogique pour l'éducation phy-

sique qui permet de développer de nombreuses compétences telles que l'autonomie, le courage, la précision, l'observation, la collaboration, la connaissance de soi, l'attention, mais aussi l'équilibre, la musculature du corps de façon équilibrée, la coordination, le repérage dans l'espace, la proprioception, c'est-à-dire la capacité des articulations à renseigner le cerveau sur la position du corps...et de dépasser ses limites.

Bon voyage à vous lecteurs sur le mur d'escalade de l'école!

Guylène Spaggiari, enseignante d'éducation physique

Réflexions des élèves

Elèves de 5P avec Catherine Casimiro

« On peut faire plein de choses géniales sur le mur, par exemple la course aux sautoirs. »

« J'ai trouvé l'animation super géniale. C'est une bonne idée d'avoir installé un mur d'escalade. »

« J'ai trouvé super génial, le mur d'escalade est joli. »

« J'adore grimper tout en haut. »

Elèves de 1-2P avec Martine Christen

« J'adore faire l'étoile de mer, l'oursin et le pont sur le mur de grimpe. »

« C'est chouette qu'il y ait des prises lettres, chiffres, smiles... »

« J'ai plus peur, j'ose aller jusqu'en haut ! »

« J'aime pas trop d'échauffement. »

« J'adore faire des exercices sur le mur et j'adore grimper. »

« J'ai bien me déplacer sur le mur de côté. »

« J'aime pas accrocher et décrocher les pincettes, c'est trop facile; je préfère accrocher les doudous. »

Elèves de 3-4P avec Line Schulé

« On est des spider-man ! »

« On est trop forts ! »

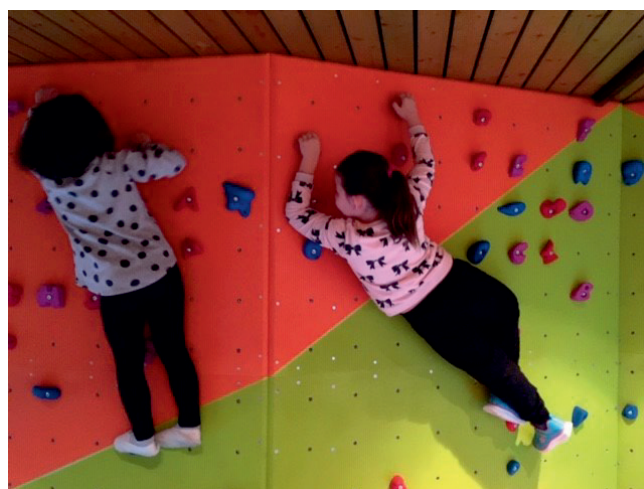
« Maîtresse, on peut y aller chaque semaine ? »

« C'est aussi bien que la gym ! »

Elèves de 3P de Jessica Vassaux

« Trop facile ! »

« Je peux avoir de la farine pour ne pas glisser ? »



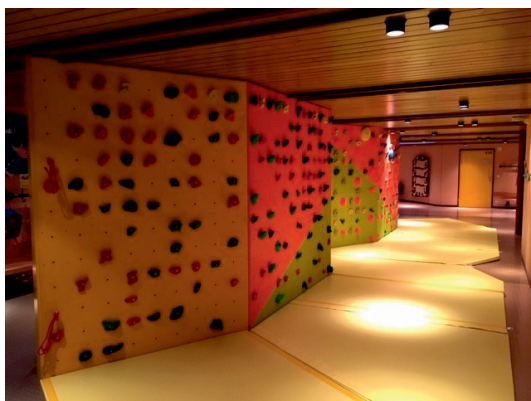
Réflexions d'enseignantes

« Pour ma part, j'ai beaucoup de plaisir à faire cette activité. Plaisir de voir les élèves vaincre leur peur, de voir certains élèves pas forcément à l'aise dans d'autres activités scolaires grimper avec beaucoup d'aisance. Et le fait que le mur soit vraiment devant nos classes permet un accès facile et rapide qui incite à l'utiliser assez souvent, même pour des petits moments. »

Martine Christen

« Les mots me manquent pour te décrire mon enthousiasme face au mur d'escalade... c'est génial de voir les élèves s'éclater, prendre confiance en eux, avoir du plaisir et progresser à la grimpe. La descente et la remontée des tapis est maintenant une routine car les élèves se débrouillent seuls comme des chefs. Et la planification m'aide beaucoup pour trouver des idées nouvelles à chaque leçon. Tous, sans exception, osent, se lancent à leur rythme, et prennent du plaisir. Quelle belle surprise ! Bref, un ENORME MERCI ! »

Line Schulé



A l'agenda cet été ?

- 16 juin
St Hippique—Vursys
Journée Portes ouvertes
- 25-30 juin
FCY—Nuit du Foot
Salle polyvalente
- 7 juillet
Wakeboard initiation Wakesurf
Plage du Port
- 7 juillet
Jeunesse d'Yvonand
Yvonand Beach
Plage de Goncerut
- 10 juillet
Cinéma Open Air - Mamma Mia !
Plage des Pins
- 16 juillet
Atelier Boomerang
Pré de l'Hôtel de Ville
- 20 juillet
Fête de la Bondelle
Village des Pêcheurs
- 24 juillet
Cinéma Open Air—Alice aux Pays
des Merveilles
Plage des Pins
- 26 juillet
AIY
Bal du Camping
- 1er août
Amicale des Pompiers - Fête nationale
Plage Goncerut
- 7 août
Cinéma à Open air—Le Grand Bain
Plage des Pins
- 29 août
Samaritains - Don du Sang
Salle polyvalente
- 30 août
FCY—Assemblée Générale
Ancienne Grande Salle

RAPPEL

Aménagement du territoire

Zone réservée à Yvonand

Présentation publique à la population le mardi 18 juin à 20h00 la salle polyvalente d'Yvonand

Découvrez gratuitement le wakeboard

Le club WakeAttitude proposera une journée d'initiation gratuite au wakeboard et au wakesurf le 29 juin prochain à la plage du port, de 9h à 18h. Au programme, grillades, raclettes, bar, tournoi de pétanque sur sable et bonne humeur.

Parmi les rares sports impossibles à pratiquer en Suisse, le surf occupe une place de choix, faute de rouleaux suffisants. Et pourtant, les amateurs de glisse n'ont pas besoin de s'exiler pour pratiquer leur activité favorite : le wakesurf offre les mêmes sensations sur le lac, mais derrière un bateau à moteur dont le sillage fait office de vague. Avec le wakeboard, son grand frère, c'est l'une des activités proposées gratuitement par le club WakeAttitude, le 29 juin à la plage du port.

De 9h à 18h, les membres du club tapasabllia permettront donc aux visiteurs de tester leur équilibre et leur sens de la glisse lors de cette journée d'initiation. Une découverte offerte à chacun, dès 10 ans, sur inscription préalable sur le site www.wakeattitude.ch, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Et pour les amateurs de sable plutôt que d'eau, les organisateurs proposent un tournoi en doublette

de pétanque de plage, également sur inscription (10.- par équipe). Grillades, raclettes, salades, snacks et musique agrémenteront la fête ainsi qu'un bar.

Champions et bénévoles

Fondée par trois passionnés de glisse, WakeAttitude est une société active à Yvonand depuis 2002. Son palmarès s'étoffe de deux médailles de champion du monde et de vice-champion du monde (catégorie Master) et de deux titres de champion de Suisse Open. Mais au-delà des récompenses, c'est surtout la pratique et la promotion du wakeboard et du wakesurf qui motivent les 40 membres du club.

Voilà pourquoi chacun des pilotes du bateau offre ses services bénévolement aux membres du club, du 1^{er} mai au 30 septembre, et que tous les bénéfices sont réinvestis dans le club, notamment pour permettre aux plus jeunes membres de

« rider » à moindres coûts.

Et c'est dans ce même esprit que WakeAttitude veut offrir cette journée d'initiation le 7 juillet : pour partager sa passion dans une ambiance festive avec les habitants d'Yvonand.

Informations et inscriptions :
www.wakeattitude.ch ou au
079/941.09.87



PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Table d'hôtes

YVONAND—Clos-Buttisy

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Marianne et Jean-Marc Burdet vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu	La Grand-Moille 7, 1462 Yvonand
Horaire et dates	À midi, les mardis 2 juillet, 13 août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre 2019
Participation	CHF 15.– tout compris
Renseignements Inscriptions	Marianne et Jean-Marc Burdet 024 430 12 03 ou 079 267 21 80 24h à l'avance Transport à disposition sur demande

L'amicale des pompiers d'Yvonand se réjouit de vous accueillir lors du traditionnel 1er Août!

Dès 11h animations et restauration sur le pré de
l'Hôtel de Ville
(A la salle polyvalente en cas de pluie)

16h00 Marché

20h00 Cloches

20h30 Cortège
(Formation rue de la Tannerie - Av. de la Gare - Av. du Temple -
Rue des Vergers - Rue de l'Ancien Collège - Ch. des Pêcheurs)

21h15 Partie officielle
(Plage)

22h/22h15 Feu d'artifice

Restauration et rafraîchissements au refuge dès 21h

Le Tennis Club Yvonand fête ses 40 ans

Le Tennis Club Yvonand prend naissance en 1979 sur les terrains de la Petite-Amérique. Certains des membres fondateurs, passionnés de la petite balle jaune mais également entièrement dévoués à leur club, construisent et aménagent le club-house abritant une petite buvette, des vestiaires et des locaux pour le matériel.

Durant les premières années, le club est locataire de la parcelle appartenant à l'entreprise Geilinger SA. La pratique du tennis est devenue populaire et nous comptons alors 150 membres actifs, lesquels profitent de leur sport favori sur des courts en ciment "Open".

En 1988, ce revêtement est remplacé par du gazon synthétique lequel apporte un meilleur confort à tous les membres du club. En 1998, l'entreprise Geilinger SA connaît de grandes difficultés financières, et nous en profitons pour devenir propriétaires des terrains.

En 2008, la Commune d'Yvonand rachète cette surface, ce qui permet à notre club d'effectuer d'importantes rénovations. En effet, la remise à neuf du gazon synthétique, suivie du rafraîchissement des vestiaires en 2010, permet à tous les

joueurs de bénéficier de conditions de jeu optimales.

En cette année 2019, le club existe depuis quarante ans, et pour célébrer cet événement, le club organise une fête le samedi 29 juin avec un tournoi juniors le matin, dont les finales se dérouleront au début de l'après-midi, suivi par le traditionnel tournoi parents-enfants.

Durant l'après-midi, il y aura diverses activités tennistiques. A 18 heures débute la partie officielle suivi d'un apéro. A partir de 19 heures, le groupe Winnipeg animera la fête.

Les détails sont publiés
sur le site :

www.tcyvonand.ch/40e-anniversaire



Programme

Vendredi 28 juin	
dès 19:30	Soirée Relax du 40e
Samedi 29 juin	
10:00	Tournoi juniors
12:30	Pause midi
14:30	Demi-Finales
15:30	Finales
16:00	Tournoi parents-enfants
18:00	Partie officielle suivi d'un apéro
19:00	Repas (sur inscription)
Dès 19:00 durant toute la soirée	Musique avec Winnipeg

A la découverte des trésors de l'Espace Gutenberg

Le Massicot, du nom de son inventeur !

Poursuivons notre présentation des trésors de l'Espace Gutenberg d'Yvonand avec le fameux Massicot.

Vers 1830, on commence à utiliser des machines pour se faciliter la coupe du papier. Le 18 mars 1844, Guillaume Massiquot, dé-



pose un brevet pour sa machine qu'il appela « Massicot », selon son acte de naissance.

Le massicot se compose d'un bâti solide supportant une table de travail surmontée d'une arche qui contient la presse et la lame. La presse est actionnée par le volant qui se trouve sur l'arche. La lame est actionnée par la roue au moyen de sa manivelle.

Le papier est posé entre la table de travail et la presse. La longueur de la pile de papier est réglée par une équerre qui se trouve à l'arrière de l'arche et actionnée par la manivelle fixée devant la table de travail. Ce massicot peut couper une pile de papier jusqu'à une épaisseur de 10 cm.

Ce principe de coupe, lame contre support, est toujours celui

des massicots actuels.

L'Espace Gutenberg, qui fête cette année ses 25 ans, va organiser le **samedi 8 novembre** prochain des portes ouvertes. Vous aurez l'occasion d'admirer et découvrir nos trésors et voir en action nos presses typographiques, lithographiques et tailles-douces.

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la Petite Amérique 2
les mardis dès 19 h 30

Pour les groupes, des visites sont organisées sur demande avec guide et démonstrations.

Informations complètes sur : www.espacegutenberg.ch.

Amicale Badminton Yvonand

Tu es né entre 2006 et 2010 ?
Envie de te défouler, d'avoir du fun ?



Viens jouer au badminton !!!

Les mercredis de 16h30 à 18h00 à la salle de gym Brit II.

Nouveau !!

Initiation au badminton
Participation au championnat vaudois (2 à 6 tournois)

Renseignements au 079 894 18 68

Participez!
Au 5^e Tournoi mixte de badminton non licencié

Catégories:
Adultes: Populaire et avancé en simple et en double
Ecoliers: de 12 à 15 ans en simple

Durée des matchs:
15 à 20 minutes

25.- par personne et par catégorie (repas de midi compris)

Samedi 5 octobre
à la salle polyvalente d'Yvonand

Renseignements et inscriptions: 079 894 18 68
ou aby.tournoi@gmail.com jusqu'au 21 septembre

Buvette avec petite restauration Amicale Badminton Yvonand

Votre publicité ici?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée en page 2 au plus tard, sous forme électronique à l'adresse publication@yvonand.ch

Données:

Textes: Word
Images: JPEG

Annonce prête au bon format:
JPEG

Format et prix des publicités:
1/4 page (9x 11.8 cm): 120.-
1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.-

Mingard
Boucherie et Alimentation SA

Et si c'était ça
un magasin
de proximité !!

A notre rayon boucherie

- Charolais de Châbles
- Agneau de Cheyres
- Lapin de Murist
- Poulet Bio de la Mauguettaz



MIGROS
PARTENAIRE
024/430.11.33

Nous serons ravis de vous informer

www.boucherie-yvonand.ch

Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
25 ans d'expérience au service du bien-être



Text neck

Attention au "text neck" ! cette inclinaison vers l'avant de la tête pour lire et répondre à ses messages sur son smartphone. Ce mouvement, quand il est répété trop souvent, peut entraîner des douleurs au niveau du cou et affecter les très nombreux muscles qui contrôlent la mobilité de la tête.

Notre massage améliore la circulation sanguine et soulage les muscles raides et tendus procurant immédiatement un sentiment de détente, d'énergie et de mobilité retrouvées. A long terme, les douleurs chroniques vont progressivement s'estomper.

Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com




carrosserie s.aliberti

SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redresseage
Remplacement de pare-brise
Service pneus



Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch



SR
SINCE 2010
PLÂTRERIE
PEINTURE

Sylvain Racchetta
Impasse du Siau 1
1462 Yvonand
079. 590. 36. 76
sylvain.racchetta@hotmail.ch

Rénovations
Plâtre machine-Alba
Cloisons légères
Faux-plafond
Peinture
Crépis
Papier peints


500 montures à

50%



5 ANS MATTMANN OPTIQUE
YVONAND

Ladies Pilates Studio

Mon professionnalisme au service de votre bien-être
Offre d'été: votre premier cours d'essai offert
www.ladiespilatesstudio.com

Amélioration de la **posture** de la **coordination** de la **souplesse** de l'**équilibre** et de la **force**, les fonctions nécessaires au **bien-être quotidien**.

Les cours se déroulent sur une **musique douce**, le travail se fait sur le rythme de la **respiration** (lent et contrôlé).

Ces cours proposent la **découverte de la méthode**, ainsi que la perception et ou la **réappropriation** de son corps.

lundi	09h00	Vuarrens, Salle du Casino
lundi	14h00	Yverdon-les-Bains, Rue d'Orbe
lundi	18h30	Yvonand, Locaux de la voirie
mardi	14h00	Yverdon-les-Bains, Rue d'Orbe
mercredi	19h30	Vuarrens, Salle du Casino
jeudi	14h00	Yvonand, Salle de vote
jeudi	19h15	Yvonand, Salle de vote

Aucun niveau requis, débutant, intermédiaire, confirmé bienvenu
Se munir d'un tapis, linge, bouteille d'eau et tenue souple

Contact: Sandka Fréville
ladiespilates@bluewin.ch
079 / 157.51.45